



La Celle Saint-Cloud

République Française
Département des Yvelines
78170

DECISION MUNICIPALE N° 2025.18

CONTRAT DE PRÊT D'UNE EXPOSITION « Les Femmes dans la Résistance » du 7 au 21 novembre 2025

Le Maire de la commune de La Celle Saint-Cloud

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2122-23,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2020.02.01, en date du 9 juin 2020, portant délégation de compétence à Monsieur le Maire,

Vu l'arrêté municipal n°2025.19 du 7 avril 2025 portant délégation temporaire de fonctions et de signature à Monsieur Pierre SOUDRY, 2^e adjoint au Maire,

Considérant l'organisation de l'exposition « Les Femmes dans la Résistance » dans le Hall du Théâtre de l'Hôtel de Ville du 7 au 21 novembre 2025,

DÉCIDE

Article 1 :

De signer un contrat de prêt d'une exposition avec l'association Le Souvenir Français sise 20 rue Eugène Flachet 75017 Paris et représentée par son Président Monsieur Serge BARCELLINI.

Article 2 :

Le prêt de l'exposition est réalisé à titre gracieux.

Article 3 :

Il sera rendu compte de cette décision au conseil municipal lors de sa prochaine réunion.

Article 4 :

Madame la directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au représentant de l'Etat dans le département au titre du contrôle de légalité et publiée conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à La Celle Saint-Cloud, le 16 avril 2025.



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de la Celle Saint-Cloud et d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles.

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250418-2025-18b-AR
Date de réception préfecture : 18/04/2025